



PROGRAMME D'ÉTUDES

Inter-Departmental European Advanced Studies

ANNÉE ACADÉMIQUE

2026-2027

SEMESTRE

1

TITRE DU COURS

GUERRE ET PAIX EN EUROPE DEPUIS 1945 : GEOPOLITIQUE DE L'INTEGRATION EUROPEENNE

PROFESSEURS DU COURS

ELENA LAZAROU et PHILIPPE PERCHOC

ASSISTANTE DU COURS

Marie KETTERLIN

TYPE DU COURS (OBLIGATOIRE, À OPTION)

OBLIGATOIRE

LANGUE D'INSTRUCTION

Français

CRÉDITS ECTS

3

1. OBJECTIFS DU COURS

Ce cours coenseigné par Elena Lazarou (directrice d'ELIAMEP) et Philippe Perchoc (directeur d'IRSEM Europe) explore la généalogie du rapport de l'Europe à la guerre et à la paix depuis 1945, en croisant approches historique et analytique.

Si l'intégration européenne visait la paix sur le continent après 1945, la guerre s'est poursuivie sous d'autres formes : Guerre froide, interventions hors d'Europe, répression soviétique. Après 1989, les Européens, incapables d'imposer seuls la paix dans les Balkans et les conflits post-soviétiques, ont développé des outils d'intervention tout en se projetant comme puissance de paix. Ce paradoxe est interrogé à la lumière de la guerre en Ukraine et des relations avec les États-Unis et la Chine.

La première partie (Perchoc, 13h) suit une perspective historique : Nuremberg et le droit international pénal, la Guerre froide et ses guerres périphériques, les conflits gelés, les guerres yougoslaves et la résurgence russe jusqu'en 2014. La seconde (Lazarou, 12h) porte sur l'UE comme acteur de sécurité contemporain : architecture institutionnelle, élargissement, guerre en Ukraine, relations transatlantiques et sino-européennes.

Une participation active est attendue, fondée sur la lecture préalable des bibliographies, pour que les séances fonctionnent en discussion. Les étudiants sont encouragés à faire dialoguer les deux parties du cours.

2. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À l'issue du cours, les étudiants maîtriseront l'histoire du rapport guerre/paix en Europe, les outils conceptuels associés (paix négative/positive, droit international pénal, cadres de la PESC), l'architecture sécuritaire de l'UE, et développeront leur capacité d'analyse critique articulant histoire longue et relations internationales contemporaines.

3. CONTENU DU COURS

Bloc	Sous-séance A (1h30)	Sous-séance B (1h30)	Durée	Enseignant-e
Intro	Présentation générale : entre Nuremberg et Marioupol	—	1h	P. Perchoc
Bloc 1	La paix comme projet européen	Nuremberg, Tokyo et le droit pénal international	3h	P. Perchoc
Bloc 2	Guerre froide, dissuasion nucléaire et interventions soviétiques	Corée, Suez, Algérie, Malouines : les Européens en guerre hors d'Europe	3h	P. Perchoc
Bloc 3	Chypre (1974) et les conflits gelés : des précédents aux post-soviétiques	Les conflits gelés des années 1990 (Karabakh, Transnistrie, Caucase)	3h	P. Perchoc
Bloc 4	Les guerres yougoslaves et la résurgence russe (vue d'ensemble)	La résurgence russe et la crise ukrainienne (2008-2021)	3h	P. Perchoc
Bloc 5	Architecture de la PESC et de la PSDC	Les opérations militaires et civiles de l'UE	3h	E. Lazarou
Bloc 6	L'élargissement comme outil de paix	La politique européenne de voisinage	3h	E. Lazarou
Bloc 7	La guerre en Ukraine : causes et chronologie	Droit international et crimes de guerre en Ukraine	3h	E. Lazarou
Bloc 8	Relations UE-USA et UE-Chine dans la paix et la guerre	Conclusion : l'Europe entre guerre et paix	3h	E. Lazarou
TOTAL			25h	

4. MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

- Chaque séance de trois heures comprendra une introduction du professeur et une partie discussion avec les étudiant(e)s. Le cours insiste sur l'interactivité en se basant sur la grande diversité des nationalités au sein des étudiant(e)s.
- Chaque étudiant(e) doit par ailleurs rédiger un essai qui lui permet de mettre en œuvre de façon



indépendante le contenu du cours et qui doit insister sur la dimension comparative de la question choisie avec l'approbation du professeur.

- Les fichiers PowerPoint des séances seront rendus disponibles sur le site intranet du cours de façon à favoriser les apprentissages et la structuration du contenu.

5. MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT

Une bibliographie sera mise à disposition des étudiants (voir *outline*).

6. ÉVALUATION

- Essai à rendre à mi-semestre (40 % de la note finale).
- Examen oral (40 % de la note finale). Les questions de l'examen oral viseront à évaluer la connaissance du cours et des lectures obligatoires.
- Participation (20% de la note finale).

Guidelines on the Use of Artificial Intelligence (AI) in the IDEAs Programme

As per study regulations updated in June 2026, the IDEAs programme enforces the following rules on AI:

Non-Generative use of AI:

The **non-generative use of AI** in the form of assistance through AI-powered tools for purposes like searching information, spell checks or reference style management – without generating original content – **is by default allowed for all course work and the master's thesis.**

Generative use of AI (genAI):

The IDEAs programme has decided to allow a restricted use of Generative AI, as specified in Article 38 of the Study Regulations:

Restricted use – at foundational stages of the work process only, tasks like brainstorming on structure/approach, literature screening or the organisation of data can be supported by the use of genAI if appropriately acknowledged and checked by the student. The analysis/interpretation of data, the generation of arguments and writing or similar advanced uses of genAI remain strictly prohibited.

Section 4.4. - Artificial intelligence / academic misconduct

Article 38. Use of artificial intelligence (AI)

Students must provide a comprehensive account of how they used AI at each stage of their IDEAs



Brugge

College of Europe
Collège d'Europe



Natolin

FICHE ECTS

paper: during conception, writing and editing.

Transgressions regarding the permitted level or incomplete acknowledgement of genAI use will be considered academic misconduct and sanctioned on a progressive scale proportionate to the scope of the infringement.